



## ÉDITORIAL

### Le 15 mai : OUI à l'initiative pour une fiscalité équitable !



**L**es riches ne cessent de devenir plus riches. Cet énoncé est une évidence.

Les oligarques, principalement occidentaux, règnent sur des empires planétaires, contrôlant nombre de domaines : médias, alimentation, réseaux de communication, énergies, luxe,... Les Bezos, Musk, Arnault ou Bettencourt occupent les premières places, siphonnant méthodiquement les richesses mondiales. Comme l'écrivait l'économiste Thomas Piketty : « Le haut de la trompe concerne certes une faible part de la population, mais s'est approprié une part pachydermique de la croissance ».

Le haut du panier ne devrait pas nous faire oublier que les mêmes processus se jouent à des échelles plus locales. Dans le canton de Neuchâtel, 7% des contribuables possèdent à eux seuls les 2 tiers de la fortune imposable du canton.

Entre 2012 et 2017, ceux-ci ont vu leur fortune augmenter de 2,3 milliards de francs. Cette augmentation représente à elle seule plus de la totalité du budget de l'État.

Soumise au vote le 15 mai prochain, l'initiative du POP « Pour une fiscalité plus équitable » propose d'augmenter de manière minimale l'impôt sur la fortune des personnes les plus riches du canton.

Pour les fortunes au-delà d'un million, cette augmentation représenterait moins d'un franc cinquante pour chaque tranche de mille francs ! Elle pourrait permettre surtout d'améliorer les services aux habitants (écoles, hôpitaux, transports, sécurité, etc.) et tendre ainsi vers une société plus juste et équilibrée.

Merci à nos militantes et militants, qui mènent à bien la campagne pour cet objet si important !

*Cédric Dupraz*



## LA GRENADE

### S<sub>o-so</sub> est la solidarité

Le titre de cette Grenade est naturellement emprunté aux Cowboys Fringants, «so-so» étant une expression anglaise signifiant littéralement «bof-bof».

Et quel mot plus adéquat pour décrire la situation actuelle, qui atteint des sommets de contradiction ? Notre pays, et surtout ses habitant.e.s, mettent en ce moment tout en œuvre pour accueillir au mieux les réfugié.e.s arrivant d'Ukraine, et osons croire que cet élan nous fera quelque peu renouer avec la fameuse « tradition humanitaire » suisse, rangée au placard depuis bien longtemps. Mais, douce ironie, nous nous prononcerons dans moins de deux mois pour quasiment tripler le budget alloué par la Suisse à Frontex !

Le terme consacré par les médias ces derniers jours est une « solidarité à deux vitesses », une solidarité des peuples qui connaît malheureusement encore bien des frontières. Mais ces contradictions n'ont finalement rien d'étonnant.

Le 15 mai, nous nous prononcerons également sur l'initiative pour une fiscalité équitable, à laquelle le législatif cantonal a refusé de donner suite. Alors, solidaires ? Pourquoi pas, mais pas avec n'importe qui. Équitables ? Pourquoi pas, mais pas avec l'argent de ceux qui en ont le plus. Et pour terminer en chanson : « au fond, nos deux seuls fléaux, c'est l'hiver pis les libéraux ! ».

*Mathieu Reverchon*

# Votations du 15 mai 2022

## Recommandations de vote

**OUI** à la loi sur le cinéma  
Préserveons le cinéma suisse

**OUI** à la loi sur la transplantation  
d'organes  
Un geste qui peut sauver des vies

**NON** à l'accord Suisse-UE sur Frontex  
Non à un système injuste et meurtrier

à une fiscalité plus équitable  
Pour plus de justice fiscale **OUI**

à la Cour des comptes  
Non à une technocratie coûteuse **NON**

## GRAND CONSEIL URGENCES AUX CENTRES FÉDÉRAUX D'ASILE (CFA)



### Le POP sonne l'alerte

Une semaine avant le début de la guerre en Ukraine, le POP, tout en condamnant globalement la politique d'asile suisse, a demandé au Conseil d'État de se positionner face au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) contre les graves problèmes structurels des centres fédéraux d'asile (CFA). Après avoir visité le celui de Boudry, rencontré les associations œuvrant sur le terrain et les services de l'État impliqués, le groupe VertPOP a déposé une interpellation et un postulat demandant au Canton d'agir dans les limites de ses compétences pour améliorer la situation. Toutefois, le POP ne se fait pas d'illusion : on ne guérit pas un cancer à coup d'anti-inflammatoires.

### Une solidarité durable ?

L'afflux des victimes de la guerre en Ukraine a suscité un élan de solidarité soutenu par les autorités. L'actualité suscitera-t-elle une réforme radicale ou ne sera-t-elle qu'une occasion pour flat-

ter une bonne conscience qui ferme les yeux sur notre complicité avec les politiques transnationales, responsables des situations qui contraignent des milliers de personnes à quitter leur pays pour demander l'asile ?

Le fait qu'en janvier 2022, 10 des 15 mineur-e-x-s non accompagné-e-x-s dans le canton de Neuchâtel n'ont pas de trouvé une place en institution ou dans une famille d'accueil laisse pencher pour la seconde hypothèse.

Le POP, refusant de faire porter la responsabilité sur la population, regrette que les autorités neuchâteloises n'aient pas, et ce de longue date, mis tout en œuvre pour rendre possible un vrai accueil et accompagnement des demandeur-euse-x-s d'asile sur son territoire.

### Le POP propose une autre voie

Dans le but de susciter de nouvelles perspectives politiques et une évolution des mentalités, le POP a proposé l'instauration d'une carte citoyenne - projet accepté en février 2021 par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds.

Cet outil d'intégration, dont l'idée se répand actuellement dans plusieurs villes suisses progressistes voulant marquer une opposition aux politiques fédérales injustes en matière d'asile, permettrait notamment à l'ensemble des résident-e-s et en particulier aux personnes dites illégales, d'accéder à certains services essentiels (santé, culture, logement, etc.). Un premier pas pour une inclusion plus large. C'est désormais à la Ville et à la nouvelle déléguée à l'intégration qu'il échoit de mettre en place cette carte, en espérant que sa concrétisation représente un premier pas vers un système plus juste et solidaire.

*Cécile Guinand et Julien Gressot*

## CHAUX-DE-FONDS DÉNONCER LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les collages féministes sont une pratique militante depuis 2019, visant à faire réagir face aux violences faites aux femmes. Mais les collages sont une pratique bien plus ancienne: il faut remonter à Olympe de Gouges pour en retrouver la première occurrence en 1792. Les collages renaissent dans les luttes féministes en France en 2019 lors du Grenelle contre les violences conjugales. Son initiatrice, Marguerite Stern, ancienne Femen, souhaite avec ces courts messages percutants attirer l'attention de la population sur les féminicides et violences faites aux femmes, en affichant dans la rue à la vue de tou.te.s.

Ce mouvement se veut horizontal et s'organise en collectifs indépendants. S'il est parti de France, il est présent maintenant dans le monde entier, dont la Suisse. Ces collectifs cherchent à ancrer leurs slogans dans l'actualité du lieu, afin de légitimer davantage la gravité de la situation. En collant dans les rues, ils souhaitent interroger la population et se réapproprié l'espace public, trop souvent insécure pour les femmes. Cette pratique à l'avantage d'avoir une réalité matérielle, ce que n'ont pas les réseaux sociaux, autre lieu des mouvements militants modernes.

Malgré cette différence, les réseaux sociaux jouent un grand rôle dans la diffusion et l'organisation de ces collages: un groupe de colleur.se.s existe à La Chaux-de-Fonds, et j'ai pu rencontrer une des membres. Pour elle, coller fait partie d'une démarche coup de poing où le but n'est pas de convaincre, mais de dénoncer des violences. Pour ce collectif, les lieux choisis pour les collages ont une grande importance notamment dans une perspectives sociale : si les personnes chargées de nettoyer ces collages sont exploitées, le message voulu perd de son sens.

Les violences faites aux femmes sont encore une réalité. Ces collectifs cherchent à les visibiliser et à redonner une voix aux victimes face au manque d'actions des Etats.

*Lara Zender*



## JEUNES POP FORM'ACTION RETROUVE SES COULEURS

La traditionnelle rencontre organisée par les Jeunes POP aura lieu à Neuchâtel le weekend de Pâques, du 15 au 18 avril. L'évènement, ouvert à tout le monde, accueille des intervenant-e-s de Suisse et d'ailleurs autour des questions de luttes sociales, d'écologie et des théories marxistes. Après une édition entièrement en ligne en 2021, les Jeunes POP se réjouissent de retrouver leur public à Neuchâtel afin de proposer à nouveau des cours, conférences, tables rondes, concerts, jeux et animations qui permettent de prolonger les discussions de manière moins formelle.

Form'action 2022 débutera le vendredi par une table ronde autour de la thématique du chômage, suivie d'une conférence sur la paix présentée par Pierre-Olivier Poyard, militant de l'ARAC et du Mouvement de la Paix. D'autres cours, en français et en allemand, répartis entre le samedi et le dimanche porteront sur Cuba, l'écologie, le marxisme, les conditions de travail et l'histoire du mouvement ouvrier en suisse. Les Jeunes POP ont également invité des membres du MJCF (Mouvement jeunes communistes de France) et du SDAJ (Jeunesse du parti communiste d'Allemagne). Le weekend se clôturera de manière festive le dimanche par un concert du Pop'chestra et un DJ-Set.

Après deux années difficiles qui ont mis en lumière de manière violente les enjeux d'une société globalisée, il est plus que jamais important de donner le moyen aux luttes sociales de se renforcer.



Les Jeunes POP vous invitent à leur weekend de formation avec au programme des cours sur l'écologie, le marxisme, les mouvements ouvriers et bien d'autres choses encore!

Pour plus d'infos et inscription



jeunespop.ch,  
formaction@jeunespop.ch ou  
Jeunes POP Suisse sur Facebook et  
Instagram

weekend de formation des Jeunes POP  
**15 au 18 avril 2022**  
Route de Pierre-à-Bot 64  
2000 Neuchâtel

KOMMUNISTISCHE JUGEND JEUNES POP

« Quatre jours pour comprendre le monde et le changer », c'est le mot d'ordre pour Form'action qui souhaite soutenir et accompagner les mouvements sociaux par le partage de la parole et de la connaissance.

Afin de garantir un weekend de qualité et accessible, il est possible de soutenir financièrement Form'action en faisant un don sur le compte CCP: 15-56357-0.

### Form'action - 15 au 18 avril 2022

Maison Océane, Route de Pierre-à-Bot 64, 2000 Neuchâtel  
Informations et inscriptions sur [jeunespop.ch](http://jeunespop.ch) ou en écrivant à [formaction@jeunespop.ch](mailto:formaction@jeunespop.ch).

*Brice Torriani*

## VAL-DE TRAVERS EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors de la séance du Conseil général de Val-de-Travers du 27 septembre 2021, notre groupe avait déposé une question pour savoir où en était la réflexion sur la possibilité d'introduire l'extinction nocturne dans notre commune. Le Conseil communal nous avait répondu qu'elle était au programme, mais qu'elle impliquait des contraintes techniques importantes et nécessiterait des adaptations coûteuses qui, rien que pour Couvet, se monteraient à plus de 80'000 francs. À ce moment-là l'idée était de chiffrer les coûts inhérents à ce projet pour l'ensemble des villages de la commune.

Nous avons été approché-e-s par le Conseiller général du groupe Vert'libéral, qui s'est joint à nous pour présenter une motion multipartis demandant au Conseil communal de faire un essai dans le ou les villages où l'étude avait déjà été réalisée, en s'inspirant de l'expérience très positive de la commune de Val-de-Ruz, sans attendre à avoir les coûts de tous les villages. Elle était co-signée par des membres des groupes PS, Verts et Agora.

Le Conseil communal et le Conseil général ont reçu une lettre d'encouragement de Laurent Debrot, Vert neuchâtelois, conseiller en éclairage public et environnement nocturne et coordinateur du Projet Val-de-Nuit, disant que « le sondage qui a suivi la période d'essai de Fontaines indiquait que 86% de la population soutenait une extinction de minuit à 5h. Aujourd'hui, la nuit semble entrée dans les mœurs des habitants pour qui la mesure n'est qu'une question de bon sens. Certains nous remercient encore de pouvoir enfin s'émerveiller en observant un ciel étoilé depuis leur lit sitôt que l'éclairage public éteint ».

Cette belle expérience démocratique a abouti, la motion a été approuvée par une majorité de 23 voix pour, 1 abstention et 11 contre (dont l'ensemble du groupe UDC).

... Et voilà, bientôt la nuit de Val-de-Travers sera une fête pour les chauves-souris, les chouettes, les hérissons, les insectes nocturnes et autres amoureux des ciels étoilés !

*Adriana Ioset*





## MOT À LA POPULATION: VOTATIONS DU 15 MAI REMPORTER LA BATAILLE DES IDÉES

**L**e 15 mai prochain, nous voterons sur l'initiative du POP pour une fiscalité plus équitable.

Outre le fait que notre collectivité a besoin de rentrées financières supplémentaires dans cette période de crises multiples, l'enjeu se situe aussi et surtout au niveau des idées. En effet, les arguments avancés par la droite et par le ministre des Finances seront les mêmes que d'habitude. Les riches contribuent énormément au ménage cantonal, ce qui est vrai en termes de chiffres mais guère au niveau de la proportion, et qu'ils vont nous quitter si on augmente de 0,7 pour mille l'impôt sur la fortune (seulement 1400 francs par million) - ce qui est faux car le coût d'un déménagement leur reviendrait bien plus cher.

Ainsi, alors qu'une partie toujours plus importante de la population peine à joindre les deux bouts et que les inégalités sociales n'ont jamais été autant élevées, nous allons de nouveau entendre la complainte indécente de la droite et du Conseil d'État pour défendre les intérêts des personnes les plus aisées. Indécente, car les plus riches voient croître leur fortune continuellement depuis de nombreuses années, preuve que l'impôt sur la fortune n'est pas si élevé.

Il est temps de placer les travailleurs et travailleuses, soit les personnes créatrices de richesse, ainsi que celles et ceux qui sont réellement en difficulté - retraités et retraitées, chômeuses et chômeurs, indépendantes et indépendants, et tous les autres oubliés de nos politiques - au centre des préoccupations.

Les résultats de l'initiative 99% laissent augurer une votation serrée au dénouement incertain. Il est donc crucial de s'engager à voter et faire voter, afin d'obtenir une nécessaire victoire et de remporter la bataille des idées. Mobilisons-nous pour s'offrir une chance de déboucher le champagne le 15 mai.

*Julien Gressot*

## LE LOCLE REFLEXIONS ECONOMIQUES

**9** novembre 1918, le patronat conservateur tremble face aux forces de la grève générale. En plein cœur d'une région économiquement florissante, la ville horlogère du Locle voit près de 60% de sa population active descendre dans la rue. L'exécutif communal soutient les grévistes et ordonne l'arrêt de la distribution électrique de la ville. Ce précédent historique sera malheureusement vivement réprimé par les forces de la classe dirigeante, et conduira à une défaite juridique pour le Conseil communal et des condamnations par le tribunal militaire pour les dirigeants de la grève.

Aujourd'hui, près d'un siècle après les négociations forcées entre le patronat et les syndicats, posons-nous la question suivante : du progrès, vraiment ?

Certes, avec les Trente glorieuses, le niveau de vie moyen s'élève et le plein emploi se généralise pour un temps. La société de consommation se renforce, avec un impact sur l'environnement considérable. L'émergence dans les années 90 du web tout public et, au tournant du millénaire, des réseaux sans fil révolutionnent notre rapport à la société. La stabilisation et le développement du réseau électrique apportent du confort. L'avancée des grands travaux autoroutiers et ferroviaires rapproche les centres urbains, et l'automatisation aide à réduire le temps de travail global.

Pourtant, à l'instar d'autres collectivités et suite aux crises financières à répétition ainsi qu'aux réformes fiscales, Le Locle fait face à une crise financière imposée par un système humainement destructeur. Le revenu moyen ne garantit plus nécessairement un niveau de vie décent, et quelques milliardaires récoltent toujours plus le fruit de notre travail.

Comme si cela ne suffisait pas et toute proportion gardée, à quelques milliers de kilomètres de chez nous, une guerre a éclaté. Cette guerre est à nouveau celle des puissants et des classes dirigeantes, dont la population est toujours la première victime.

Et pendant ce temps, au coin de la terrasse, le cortège motorisé incessant nous rappelle cruellement qu'en France, 15 cts sur le diesel fut synonyme de gilets jaunes, mais qu'ici 50 cts sur l'essence ne sont que quelques gouttes dans l'océan des charges ménagères... Il est désormais grand temps de remettre l'être humain au centre, et d'envisager un tournant énergétique majeur.

*Lobsang Blanchard*



# VOTONS NON À FRONTEx UNE AGENCE INTERNATIONALE MEURTRIÈRE QUI REFOULENT LES MIGRANTS AUX FRONTIÈRES DE L'EUROPE

# NO FRONTEx

## LITTORAL DU NOUVEAU À LA SECTION

**L**e 24 mars 2022 s'est tenue l'Assemblée générale de la section Littoral du POP neuchâtois.

Bien que formelle dans son ordre du jour, elle a donné lieu à des échanges riches, nourris et fait preuve d'un dynamisme et d'un souffle combatif significatifs.

Depuis plusieurs années et suite au départ de notre camarade Amanda Ioset, notre section fonctionnait sans présidence. Le Bureau agissant comme exécutif à trois, puis à quatre avec le secrétaire, le caissier et deux membres. Après une année d'exercice au sein de celui-ci en tant que membre, notre camarade Kim Sansonnens a accepté de présenter sa candidature au poste cette année et a été élu à l'unanimité comme président de la section. Le Bureau s'est encore étoffé avec l'élection d'un vice-président, en la personne de notre camarade Mathieu Agresta.

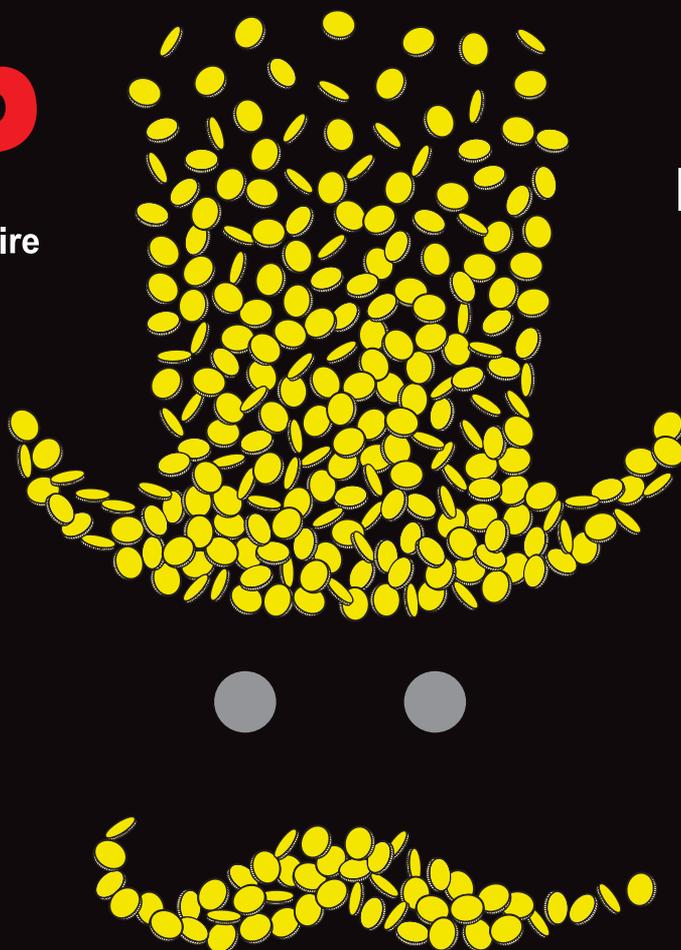
Dès lors, l'exécutif de la section se compose désormais de Kim Sansonnens (président), Mathieu Agresta (vice-président), Julien Binggely (secrétaire), Bastien Abplanalp (caissier), Valentino Vanoli (membre). La section a entériné le principe d'une présidence tournante, pour des périodes de deux ans, afin d'éviter que le titulaire se retrouve « coincé à vie » dans cette fonction, mais a toutefois déploré le peu de représentation féminine, à la fois au Bureau et en son sein ce soir-là.

L'Assemblée générale a également abordé les échéances politiques à venir, soit l'initiative du parti sur « Une fiscalité plus équitable », qui sera votée au mois de mai prochain et nécessitera une grande mobilisation dans la campagne par la tenue de stands dans les rues de Neuchâtel et du Littoral. Viendra ensuite la votation de l'initiative sur les soins dentaires, vraisemblablement au mois de septembre, pour laquelle Mathieu a énormément travaillé et rassemblé une grande documentation sur les campagnes menées sur Vaud et Genève. Ce gros travail mené en amont doit nous permettre de préparer nos arguments bien à l'avance et de mener campagne, en prenant dès à présent la main sur les débats à venir, pour cette votation importante pour la population en général et les classes populaires en particulier.

Forte d'une participation d'une dizaine de camarades (cinq excusé-e-s), la section Littoral a également prévu de poursuivre ses travaux sur les thématiques abordées au cours des derniers mois: celles du logement et de l'école en particulier. Elle est sur de bons rails pour poursuivre son action politique de manière structurée et organisée.

*Julien Binggely*





Pour nos transports publics, nos écoles, nos hôpitaux,  
le sport et la culture :

**13,4 millions de +**

**à une fiscalité plus équitable**



# AGENDA AVRIL-JUIN 2022

## Cantonal

[pop.neuchatois@bluewin.ch](mailto:pop.neuchatois@bluewin.ch)

- Comité cantonal : 11 mai à 20h, Fleurier
- Comité cantonal : 15 juin à 20h, La Chaux-de-Fonds

## La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

[pop.lachaux@pop-ne.ch](mailto:pop.lachaux@pop-ne.ch)

- Séances de section : Tous les lundis à 20h

## Le Locle - Les Brenets (Envers 7)

[pop-lelocl@pop-ne.ch](mailto:pop-lelocl@pop-ne.ch)

- Séance de section : 19 avril à 20h
- Séance de section : 2 mai à 20h
- Séance de section : 16 mai à 20h
- Séance de section : 13 juin à 20h

## Jeunes POP

[neuchatel@jeunespop.ch](mailto:neuchatel@jeunespop.ch)

- Form'action : 15 au 18 avril, Maison Océane, Neuchâtel

## Littoral

[neuch@pop-ne.ch](mailto:neuch@pop-ne.ch)

- Séances de section : sur demande

## Val-de-Travers (Unia Fleurier)

[val-de-travers@pop-ne.ch](mailto:val-de-travers@pop-ne.ch)

- Séance de section : 28 avril à 19h
- Séance de section : 10 juin à 19h

6							1	
	1	2	4		8	7		
		4		9			8	
1								
	8	7	9		3	2	6	
								4
	7			8		1		
		9	3		1	6	7	
	3							8

## PARTI OUVRIER ET POPULAIRE NEUCHÂTELOIS

Versoix 7

2300 La Chaux-de-Fonds

032 968 63 65

N° DE COMPTE : 23-2495-2

Chaque don compte !

